



COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE PILOTAGE N°1 POUR LA RÉVISION DU PROJET DE TERRITOIRE DU PAYS PÉRIGORD VERT

Présents :

Michel AUGEIX (Président de la Communauté de Communes du Pays Thibérien)
Charles LABROUSSE (Président de la Communauté de Communes Causses et Rivières en Périgord)
Kate MAILFERT (Co-Présidente de la Commission Économie)
Yves MARIAUD (Délégué du SYMAGE)
Jean-Pierre GROLHIER (Vice-Président de la Communauté de Communes Dronne et Belle)
Achille TSOUKAS et Dominique COULON (Conseillers en développement du Conseil Général de la Dordogne)
Jeannik NADAL (Président du Pays Périgord Vert)
Annie SEDAN (Conseillère générale du Canton d'Excideuil)
Francine BERNARD (Déléguée de la Communauté de Communes du Haut-Périgord)
Alain DIONNEAU (Président du Conseil de Développement)
Marie MOULENES, Martin CROUZAL, Régis HEBERT, Florent DELBOS et Valérie DUMAS (Pays Périgord Vert)

Objectifs de la réunion :

- Présenter le portrait de territoire provisoire du Périgord Vert ;
- Élaborer la matrice AFOM du territoire (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces).

Pièces jointes :

- Portrait de territoire provisoire du Périgord Vert ;
- Matrice AFOM du territoire réalisée lors de la réunion.

Présentation du portrait de territoire provisoire du Périgord Vert :

En introduction, un point sur l'avancement de la démarche a été fait.

Tout le mois de juin a été consacré :

- Au diagnostic quantitatif du Périgord Vert,
- À la mise en ligne du questionnaire pour le grand public sur les enjeux du territoire et
- À la mise en place de la communication autour de la démarche.

Durant le mois de juillet, il s'agira de :

- Finaliser le diagnostic grâce à des entretiens avec les acteurs du territoire et des porteurs de projet et
- Compléter la matrice AFOM du territoire pour déterminer les enjeux.

Ensuite, les principaux constats faits à partir du diagnostic provisoire du territoire ont été présentés.

DÉMOGRAPHIE

Un rebond démographique récent :

Le Périgord Vert comptait au dernier recensement 85 176 habitants, soit 1/5 de la population du département sur 1/3 de la superficie du département.

Seulement 5 communes comptent plus de 2 000 habitants.

De plus, on constate une diminution continue de la population du Périgord Vert entre 1968 et 1999, mais le territoire a inversé sa courbe démographique durant les années 2000.

Un solde migratoire positif depuis une quarantaine d'années :

Entre 1968 et 1975, le solde naturel et le solde migratoire étaient négatifs, c'est pourquoi la chute démographique est importante. A partir de 1975 et plus encore à partir de 1982, le solde migratoire bénéficiaire a permis de ralentir la diminution de la population. En 1999, le solde migratoire a pour la première fois compensé le solde naturel permettant ainsi un rebond démographique.

Un territoire rural avec une population peu dense :

Le Périgord Vert est un territoire avec une faible densité démographique avec 27,4 hab./km² en 2011, contre 48,5 hab./km² pour l'ensemble de la Dordogne et 78,5 hab./km² pour l'Aquitaine.

Des dynamiques démographiques différentes à l'intérieur du territoire :

La partie Sud du Périgord Vert gagne de la population du fait de la présence des bassins d'emploi de Ribérac et Thiviers, mais aussi par la présence d'un réseau routier permettant un accès en moins de 30 minutes à la ville de Périgueux. Les villes aux alentours de Nontron connaissent également une évolution positive de leur population, ainsi que quelques villes aux extrémités du Périgord Vert du fait de leur proximité avec d'autres villes centres.

Une population de plus en plus âgée :

Enfin, la population du Périgord Vert est en moyenne plus âgée que pour l'ensemble de la Dordogne et de l'Aquitaine. Bien que ces territoires connaissent tous un vieillissement de la population, celui-ci est plus marqué en Périgord Vert.

Les jeunes sont moins nombreux et les plus de 60 ans sont plus nombreux en Périgord Vert par rapport à la Dordogne et à l'Aquitaine.

ÉCONOMIE / EMPLOI

Le tissu économique du Périgord Vert est composé majoritairement de Très Petites Entreprises, néanmoins ce tissu est diversifié. On constate une forte présence du secteur des services, notamment de la santé et de l'action sociale qui montre que l'on a une économie présentielle sur le territoire.

Les services et l'agriculture concentrent la majorité des établissements. D'autre part, le secteur industriel et le secteur du commerce sont les plus dynamiques du territoire.

On constate également que les dirigeants d'entreprise sont plus âgés en Périgord Vert qu'en Dordogne.

En ce qui concerne l'emploi salarié, la Maison de l'Emploi a identifié :

- Les secteurs clés qui sont en croissance : action sociale, commerce, enseignement, industrie agro-alimentaire ;
- Les secteurs importants mais fragiles : construction, santé humaine et administration publique, transport ;
- Enfin, les secteurs en difficulté : cuir, textile, articles chaussants, et bois, industrie papetière et imprimerie.

Le Périgord Vert comprend 17 % des emplois de la Dordogne avec 25 % des établissements du département.

Parmi les catégories socio-professionnelles, on constate une majorité d'ouvriers et d'employés.

Enfin, les revenus sont faibles en Périgord Vert, en étant inférieurs à ceux de la Dordogne et de l'Aquitaine.

En ce qui concerne le taux de chômage, il est plus faible que dans le reste du département ou de la région, mais il se dégrade plus rapidement. Les chômeurs de longue durée, les femmes et les plus de 50 ans sont plus nombreux en Périgord Vert que dans le reste du département. On constate aussi une baisse continue des offres d'emploi.

Enfin, concernant la formation et les services pour l'emploi, le Périgord Vert comprend sur son territoire des lycées professionnels qui constituent une richesse. De plus, le Périgord Vert est organisé autour de 3 EEE et de 3 Missions locales et compte 2 agences Pôles emploi, ainsi que des Maisons Familiales Rurales.

AGRICULTURE / FORÊT

L'agriculture en Périgord Vert est une agriculture diversifiée, avec de nombreux signes officiels de qualité, mais le territoire a un potentiel agro-climatique moyen.

On compte 2 500 exploitations agricoles sur le territoire en 2010 avec une SAU moyenne de 49.3 ha (35.7 ha en moyenne en Dordogne ; 55 ha en moyenne à l'échelle nationale).

En Périgord Vert, l'agriculture occupe 40.2 % du territoire. On compte également 2 400 actifs agricoles permanents et 20 % des exploitants sont concernés par la question de la succession.

En ce qui concerne la forêt, nous n'avons pas pour l'instant les données à l'échelle du Périgord Vert, seulement des données concernant la Dordogne. En Dordogne, le massif forestier est hétérogène, avec divers peuplements. Le taux de boisement du département est de 43 % et la surface moyenne par propriétaire forestier est environ de 4 ha.

TOURISME

Une stratégie touristique qui s'inscrit dans la stratégie du département et de la région :

Le Conseil Général de la Dordogne a mis en place un nouveau RIT et dévoilera son schéma de développement touristique fin 2014. Il y a le projet de mettre en place des territoires de consommation touristique et d'augmenter le nombre de visiteurs du département de 1 million.

Compte-rendu du Comité de Pilotage n°1 du 3 juillet à Brantôme

En parallèle, le Conseil Régional d'Aquitaine a mis en place une nouvelle politique touristique pour 2014-2020 comprenant un dispositif d'accès direct à des aides et un programme pluriannuel d'accompagnement des territoires.

Une offre liée aux activités de pleine nature et à l'itinérance :

Le Périgord Vert est une destination propice aux activités de loisirs et de pleine nature de par la diversité des activités proposées et le caractère préservé de son environnement naturel avec notamment des sites naturels remarquables et la présence du PNR Périgord Limousin. L'environnement naturel d'un élément de différenciation par rapport aux autres territoires, donc peut-être un positionnement à renforcer.

Une diversité et une richesse patrimoniale :

Le Périgord Vert est un territoire riche en sites qui participent à l'identité du Périgord Vert. 6 sites patrimoniaux majeurs concentrent 80 % des visites. Le Périgord Vert dispose ainsi d'un riche patrimoine rural, mais diffus et difficile à valoriser.

Une réorganisation territoriale :

Depuis le 1^{er} janvier 2014, on est passé de 16 à 9 Communautés de Communes. On compte désormais 9 Offices de Tourisme, soit un total de 20 Bureaux d'Information Touristique ouverts en saison.

Enjeux actuels du Pays Périgord Vert :

- Agir sur la structuration touristique du territoire et la qualification de l'offre ;
- Renforcer la professionnalisation des acteurs du tourisme (acteurs publics et acteurs privés) ;
- Définir un positionnement touristique partagé par tous, ainsi que planifier une stratégie touristique pluriannuelle à l'échelle du Pays (2014-2020).

Objectifs actuels du Pays Périgord Vert :

- Augmenter la fréquentation touristique ;
- Accroître les retombées économiques ;
- Améliorer la qualification de l'offre ;
- Renforcer la mutualisation des compétences, des outils et des moyens ;
- Faire du Périgord Vert une véritable destination touristique.

L'action à venir est d'actualiser le diagnostic touristique du territoire du Pays Périgord Vert pour préparer une ou plusieurs candidatures à l'appel à projet territorial de la Région sur le tourisme.

SERVICES / ÉQUIPEMENTS / ACCESSIBILITÉ

Santé :

Dans le Périgord Vert, sont implantés plusieurs établissements hospitaliers publics et une structure privé qui possèdent tous des services de médecine : 4 hôpitaux locaux, 1 clinique. Le territoire bénéficie de la présence de 4 centres hospitaliers à Périgueux, St Yrieix la Perche, Angoulême et Limoges.

Compte-rendu du Comité de Pilotage n°1 du 3 juillet à Brantôme

Le secteur dispose de 87 médecins généralistes sur le territoire, de 7 médecins spécialistes en cabinet principal et de 25 médecins spécialistes en cabinet secondaire. On constate une bonne répartition des cabinets médicaux sur le territoire.

Pour les personnes âgées, le territoire bénéficie d'une offre EHPAD avec 16 établissements. Cette offre est complétée avec 5 Maisons d'Accueil Rurale pour Personnes Agées. S'ajoutent un hébergement temporaire et un accueil de jour et un hébergement spécifique Alzheimer.

4 établissements peuvent prendre en charge les adultes handicapés : 1 foyer de vie, 2 foyers d'accueil médicalisé et un service d'accompagnement à la vie sociale.

D'autre part, afin de structurer l'offre de santé du territoire, un Contrat Local de Santé a été signé en 2013 et le territoire a mis en place un accompagnement personnalisé dans l'installation et la recherche de professionnels de santé avec la CPAM.

Enfance / Jeunesse :

En ce qui concerne l'enfance / jeunesse, on compte 4 crèches ou micro-crèches, 12 accueils jeune, 15 centres de loisirs et 4 centres sociaux, bien répartis sur le territoire

Vie associative :

Le Périgord Vert possède un tissu associatif riche qui pourrait être une ressource à valoriser. Les domaines des principales associations présentes sur le territoire sont l'environnement et le développement durable, l'économie sociale et solidaire, et la culture.

Culture :

Justement en ce qui concerne la culture, on constate un maillage des équipements culturels localisé sur la partie sud et la partie est du territoire. D'autre part, la diffusion artistique professionnelle régulière permet un accès à la culture localisé pour la population.

Sport :

Du fait du patrimoine naturel du Périgord Vert, les activités de pleine nature caractérisent les pratiques sportives sur le territoire. Le territoire bénéficie également de manifestations sportives.

Habitat :

En ce qui concerne l'habitat, le bassin Ribéracois est concerné par un Programme d'Intérêt Général et le bassin Nontronnais est concerné par une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale. Ces dispositifs d'intervention dans les domaines de l'habitat et du cadre de vie sont complétés sur la partie Est du territoire par le programme Habitat du Conseil Général de la Dordogne.

Accessibilité :

Enfin, en matière d'accessibilité, on constate qu'une majorité des communes du Périgord Vert est qualifiée d'espace à très faible densité, et un fort éloignement des services. Concernant les télécommunications, on note la présence du haut débit, de la téléphonie mobile avec une couverture de 100 % dans les centres bourgs. La Région Aquitaine mène également un plan concernant la 3G.

Pour finir, on peut constater que l'environnement est un élément de différenciation, une ressource à valoriser pour le territoire. On note la présence de paysages diversifiés, peu d'espaces artificialisés, des collines, des vallées, de nombreuses rivières, des zones naturelles remarquables (rivières, zones humides, pelouses calcaires, landes acides) et des Zones Naturelles d'Intérêts Ecologique, Floristique et Faunistique. Le territoire est majoritairement occupé par l'agriculture et la forêt.

Commentaires des participants :

A. TSOUKAS préconise de développer la partie du diagnostic liée à la vie associative et d'ajouter la thématique de l'éducation.

A. SEDAN demande de rajouter à la partie économie / emploi du diagnostic les trois entreprises de plus de 50 salariés – dont une avec plus de 100 salariés – présentes sur le canton d'Excideuil.

Élaboration de la matrice AFOM du territoire :

À partir des éléments de la présentation du diagnostic du territoire et de la vision et des connaissances de chacun sur le Périgord Vert, il a été proposé de remplir la matrice AFOM du territoire. Des post-it ont été distribués aux participants. L'objectif était d'inscrire une idée par post-it sur n'importe quel thème afin d'identifier les atouts, faiblesses, opportunités et menaces du territoire et d'en débattre. Les participants pouvaient remplir autant de post-it qu'ils le souhaitaient.

Il a été rappelé la définition des notions suivantes :

- Les atouts sont les forces du territoire, les aspects positifs ;
- Les faiblesses sont les points faibles du territoire, les aspects négatifs ;
- Les opportunités sont les éléments internes ou externes au territoire dont on peut tirer parti ;
- Les menaces sont les éléments internes ou externes au territoire qui constituent des problèmes, des obstacles au développement du territoire.

Une vingtaine de minutes a été laissée aux participants pour remplir les post-it. Le temps restant a été consacré à remplir la matrice AFOM sur un paperboard. Les participants devaient lire à voix haute un de leur post-it et débattre ensemble. Les post-it étaient collés au fur et à mesure sur le paperboard dans leur catégorie correspondante. En fin de réunion, lors de la synthèse, on a constaté que des thématiques ont été récurrentes dans chaque catégorie.

Les atouts du territoire émis lors de la réunion se classent dans les catégories suivantes :

1. Environnement / Paysages ;
2. Tourisme ;
3. Agriculture ;
4. Services / Équipements / Cadre de vie ;
5. Économie / Emploi ;
6. Mobilité / Accessibilité ;
7. Gouvernance.

Compte-rendu du Comité de Pilotage n°1 du 3 juillet à Brantôme

Les faiblesses du territoire émises lors de la réunion se classent dans les catégories suivantes :

1. Mobilité / Accessibilité ;
2. Économie / Emploi ;
3. Tourisme ;
4. Services / Équipements / Cadre de vie ;
5. Gouvernance ;
6. Contexte territorial ;
7. Agriculture.

Les opportunités du territoire émises lors de la réunion se classent dans les catégories suivantes :

1. Économie / Emploi ;
2. Agriculture ;
3. Mobilité / Accessibilité ;
4. Contexte territorial.

Les menaces du territoire émises lors de la réunion se classent dans les catégories suivantes :

1. Démographie ;
2. Services / Équipements / Cadre de vie ;
3. Agriculture ;
4. Environnement / Paysages ;
5. Contexte territorial.

En conclusion, les participants ont été remerciés de leur présence et de leur participation active, et il leur a été mentionné qu'ils pouvaient compléter la matrice AFOM par mail d'ici le 4 août 2014, date du Comité de Pilotage n°2.

Contact :

Valérie Dumas
Stagiaire Projet de territoire
Pays Périgord Vert
05 53 06 01 00
valerie.dumas@perigord-vert.com
[Rubrique projet de territoire](#)